



Adresse et siège social :

Maison des associations du
14^{ème}

ASSS – AVTM Boîte N° 43
22 rue DEPARCIEUX
75014 PARIS

Courriel : avtm.asss@gmail.com

site internet :

<http://avtm.hautetfort.com/>



Le mot du président

Mars 2021,

Chers amis,

Dans notre lettre d'octobre 2020, nous vous avons remercié pour la rapidité avec laquelle vous avez répondu généreusement à notre appel d'urgence face aux deux événements qui ont frappé nos amis indiens :

- D'une part la pandémie mondiale de COVID 19 face à laquelle ils ont largement distribué de la nourriture et des biens de première nécessité aux personnes privées de travail et de ressources, tout autant ceux soutenus par l'AVTM (ABC et ICOD) que SEVA SANGH SAMITI soutenu par l'ASSS
- Et d'autre part le cyclone AMPHAN qui a détruit des installations de nos amis. Depuis mi 2020, les opérations de déblaiement et de reconstruction ont été entreprises mais ne sont pas encore terminées. Malgré cela, la vie reprend comme le montrent les informations fournies par Gaston.

C'est le jour de Noël qu'est décédé le Père François Laborde, qui a vécu entre 1965 et 1974 dans le slum (bidonville) de Pilkhana à Howrah (Calcutta). Il est à l'origine avec les habitants du slum, et ensuite avec Gaston, du Comité indien SEVA SANGH SAMITI. Notre ami Reginald John et les membres du Comité indien SEVA SANGH SAMITI ont associé l'ASSS aux hommages qui lui ont été rendus lors de son enterrement. Son action et celle de Gaston avaient inspiré Dominique Lapierre dans son livre « La Cité de la Joie ». Sa présence auprès des exclus et des plus démunis se poursuivra ensuite auprès d'autres communautés avec la création de l'ONG HSP - Howrah South Point dans la banlieue de Calcutta. Nous vous donnons le témoignage de Gaston sur le Père Laborde.

François Moulinier, Président de l'AVTM et de l'ASSS

ICOD EN PHOTOS

Les jeunes filles costumées pour la puja – le départ pour l'école après 11 mois de confinement - COVID



ICOD

1-Ce qui a été fait au premier trimestre 2021

Voici ce que nous en dit Gaston : «L'emploi des 10.000 euros que vous avez envoyés en décembre nous a été vraiment utile pour mener à bien les récoltes et légumes, et surtout pour le renouvellement de toutes les toitures, y compris des deux encore à faire du Foyer Gandhi et des malades mentales. Jamais nous n'avons pu faire si rapidement ces neuf toitures si abîmées par le cyclone Amphan. Les photos envoyées en sont le témoignage »

2- Reconstruction : ce qu'il reste à faire

Les travaux les plus urgents à effectuer avant l'arrivée des grandes chaleurs sont les suivants : réparations du quatrième bungalow des garçons, dont l'arrière et le toit sont encore sérieusement défoncés par les deux arbres qui étaient tombés dessus (heureusement, des palmiers de taille moyenne et non des géants comme ailleurs). La réfection complète d'une partie des murs d'enceintes chez les garçons (15 m.), et leur continuation jusqu'au bout de leur campus, soit 26 m. de plus pour remplacer les barrières actuelles écrasées par les arbres abattus.



3- De belles récoltes

Après la remise en état de terrains en jachère comme le montrent les photos ci-dessous.

Travail intense, car l'agriculture nécessite des soins constants, toujours veiller au grain, et récolter au bon moment. En même temps, éclaircissement du verger des citronniers, entièrement fauché par le cyclone et ressemblant à une mini-jungle impénétrable d'épineux. Un travail délicat et pénible.



Pour soutenir les projets de l'AVTM :

Vous pouvez nous soutenir :

- **en envoyant par courrier un chèque à l'ordre de l'AVTM à notre adresse,**
- **en vous connectant sur notre site internet et en suivant les indications en haut de page à droite (pour rejoindre notre page sur le site Hello Asso)**
- **ou directement par virement sur notre compte bancaire :**

IBAN : FR76 3000 4008 1600 0083 9686 356

Pour soutenir les projets de l'ASSS :

Vous pouvez nous soutenir :

- **en envoyant par courrier un chèque à l'ordre de l'ASSS à notre adresse,**
- **ou directement par virement sur notre compte bancaire :**

IBAN : FR76 3000 4008 1600 0077 1281 956

L'Association vous enverra un reçu fiscal début 2022 pour les dons de l'année 2021. La loi de finance vous permet d'obtenir une réduction d'impôt de 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable (dans ces conditions, un don de 100 euros vous donne droit à une réduction d'impôts de 66 euros et vous revient à 34 euros).